**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

**Band:** 44 (1952)

Heft: 4

Artikel: Le Venezuela

**Autor:** Horne, Hermes-R.

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-384758

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 24.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

de machines agricoles en vue d'obtenir des améliorations lors de la construction de nouvelles séries. Enfin, le personnel s'occupant des essais pratiques de machines agricoles s'assure que les dispositifs installés en vue de prévenir les accidents sont suffisants et s'efforce, le cas échéant, d'obtenir des améliorations. Seules les machines offrant une sécurité suffisante reçoivent la mention « Approuvé par l'Ima ».

L'institut a effectué des études détaillées sur les coupe-racines, les scies circulaires pour bois de chauffage, les hache-paille, les tracteurs, les batteuses, les treuils et les moteurs électriques. Les conclusions de ces études ont été vulgarisées dans un Recueil illustré de recommandations en vue de prévenir les accidents dans l'exploitation agricole. Ce recueil présente différents dispositifs de sécurité, expose les bonnes et les mauvaises pratiques, etc. Il comprend trois séries, à savoir: a) agencement général de la ferme; b) outils et machines; c) travaux dangereux.

Le recueil se présente sous forme de classeur auquel de nouveaux

feuillets peuvent être ajoutés à volonté.

Ces diverses activités sont complétées par des cours et des démons-

trations pratiques.

L'institut procède actuellement à une vaste étude ayant trait à l'utilisation de la force motrice dans les exploitations en pente en tenant compte des différents risques d'accidents (treuils, etc.).

# Le Venezuela

## Par Hermes-R. Horne

La situation du peuple argentin sous le régime de Péron a soulevé de nombreux commentaires, ce qui nous paraît fort opportun; mais il est difficile de comprendre pour quelle raison le Venezuela ne suscite le même intérêt, alors que la situation y est aujourd'hui

indiscutablement pire qu'en Argentine.

A la suite de la déclaration faite par Léon Jouhaux au conseil d'administration de l'O. I. T. sur les conditions de vie du peuple vénézuélien et la suppression des libertés fondamentales dans le pays, l'O. I. T. envoya une mission d'enquête au Venezuela. Il ressort du rapport de cette mission qu'aucun pays de l'Amérique latine et sans doute très peu de pays dans le monde ne subissent à l'heure actuelle un régime de dictature aussi impitoyable et brutal que celui du Venezuela.

Il ne nous semble pas inutile de donner ici une brève description de ce pays, étant donné le rôle important qu'il joue dans l'économie mondiale. Le Venezuela est situé à l'extrémité septentrionale de l'Amérique du Sud. Il est baigné par la mer des Antilles. Le pays bénéficie d'une situation géographique qui facilite ses communications avec le reste du monde. Sa superficie — 912 050 km² — est inférieure à celle du Brésil, de l'Argentine, de la Bolivie, de la Colombie et du Pérou, mais elle représente une fois trois quarts celle de la France, quatre fois celle du Royaume-Uni et vingt fois celle de la Suisse. La population se monte à près de 5 millions d'habitants (2 600 000 dans les villes).

La caractéristique prédominante de la topographie du Venezuela est le contraste entre la montagne et les plaines. Parmi les principales régions du pays, citons: la grande dépression du Nord-Ouest, autour du lac Maracaibo, entre les Andes vénézuéliennes et colombiennes, où l'on trouve des gisements de pétrole qui sont parmi les plus riches du monde, trésor inépuisable pour le Venezuela et principale source des troubles qui ont marqué son développement. Citons ensuite la région des grandes montagnes qui traversent, du Nord au Sud, l'Ouest du territoire. Entre les montagnes s'étendent de larges et fécondes vallées qui constituent la région agricole la plus fertile du Venezuela. Enfin viennent les plaines interminables occupant les plateaux du centre, terres légendaires où ont grandi les seigneurs féodaux qui firent régner le despotisme et la tyrannie dans tout le pays. Ces plaines, à peine exploitées encore, constituent une réserve très riche pour l'agriculture et l'élevage et, de plus, contiennent sur leur pourtour des gisements de pétrole presque aussi importants que ceux dont il a été question plus haut.

Le général Gomez a fait peser sa tyrannie sur le Venezuela pendant plus de quarante ans, mais à cette époque, malgré le despotisme du régime, le peuple a pu prendre clairement conscience de la signification de la liberté, et c'est ainsi que, lorsqu'il fut appelé, pour la première fois, à voter dans des élections libres en 1947, le Parti d'action démocratique, expression de ses aspirations à la démo-

cratie et à la liberté, remporta une majorité écrasante.

Cependant, les intérêts en jeu étaient énormes; ceux qui pendant des années avaient monopolisé la richesse et le pouvoir ne pouvaient consentir à se laisser dépouiller et à vivre comme de simples citoyens dans une terre qu'ils avaient toujours dominée et soumise à leur puissance. Il en était de même pour les intérêts des entreprises réactionnaires de l'industrie du pétrole dont les concessions étaient en danger avec le nouveau gouvernement et qui ne pouvaient plus dicter leurs propres lois. Un développement normal de la démocratie récemment instaurée semblait compromis.

En novembre 1948, trois militaires se sont emparés du pouvoir constitué par le peuple. Ils ont fait emprisonner et déporter le président de la République, le D<sup>r</sup> R. Gallegos, ainsi que ses ministres et tous les hauts fonctionnaires du gouvernement constitutionnel. A

partir de ce moment, c'est la Junta Militar qui a tenu le sort du pays entre ses mains. Cette situation s'est maintenue avec quelques changements dans la forme, mais non dans le fond.

Le Congrès a été supprimé et les juges de la Cour suprême remplacés par des avocats à la solde du gouvernement militaire. Les 1504 syndicats libres qui fonctionnaient sous le gouvernement légal

ont été réduits à 364 sous la dictature.

Il n'existe plus en conséquence, depuis l'instauration de la dictature, de droits d'habeas corpus contre les arrestations illégales, ni de progrès réguliers devant les tribunaux. Les libertés d'association, de presse et de libre expression de la pensée ont été également supprimées. Le foyer familial lui-même est exposé sans cesse à des descentes de police.

En mars 1949, la Confédération des travailleurs du Venezuela a été dissoute par un simple décret de la Junta Militar, ainsi que les fédérations de travailleurs de vingt Etats différents et presque la totalité des fédérations d'industries. Leurs dirigeants syndicaux

ont été poursuivis, emprisonnés ou exilés.

Le travailleur vénézuélien n'en a pas moins conservé son esprit combatif et son besoin d'action inné.

Au début de 1951, les travailleurs du pétrole, par un accord collectif, ont demandé la revision de leur convention collective, qui était sur le point d'expirer, et l'établissement par la nouvelle convention de conditions de travail garantissant un niveau de vie suffisant et tenant compte des nouveaux prix fixés par les compagnies du pétrole pour les articles de première nécessité qu'elles vendent aux travailleurs dans leurs magasins.

La Junta Militar a aussitôt fait emprisonner les dirigeants syndicaux qui avaient mené le mouvement; ces dirigeants sont actuellement encore en prison sans avoir pu obtenir aucune forme de jugement. Parmi eux se trouvent Perez Salinas, président de la Confédération des travailleurs du Venezuela, et Luis Tovar, président de la Fédération des travailleurs du pétrole. En novembre 1950, le président de la Junta Militar, le lieutenant-colonel Carlos Delgado Chalbaud, a été assassiné à Caracas. Le gouvernement, après avoir dû faire face à une crise interne aggravée par cet assassinat, s'est vu dans l'obligation d'amener quelques changements dans la composition de la Junta Militar, sans que pour cela la situation du pays se soit améliorée. Le 12 octobre 1951, sous prétexte d'avoir découvert un complot terroriste, la Junta Militar déclencha une des plus terribles vagues de répression que le Venezuela ait connue.

Il y a actuellement dans les prisons plus de quatre mille prisonniers politiques, rigoureusement mis au secret et courant le risque constant de perdre la vie à cause du régime brutal, du manque d'hygiène, de la sous-alimentation et de l'absence totale de soins médicaux qui règnent dans les prisons. Aucun de ces prisonniers n'a été jugé par un tribunal et un très petit nombre d'entre eux seulement ont été informés de la cause de leur détention. Ces prisonniers appartiennent à toutes les catégories sociales, professeurs d'universités, ouvriers, étudiants, avocats, médecins, journalistes, etc.

# Tortures physiques

Au cours de la répression commencée en octobre dernier, beaucoup de prisonniers ont subi de terribles tortures physiques. Salom Meza, dirigeant syndical et ex-membre du Conseil municipal de Caracas, a dû être transporté dernièrement de la prison à l'hôpital avec de graves hémorragies, les bras et les jambes désarticulés et les tympans déchirés. Nous citons le cas de Meza parce que nous avons le témoignage des médecins qui l'ont soigné.

Tout ce qui vient d'être rapporté dans cet article n'est qu'un pâle reflet des procédés qu'emploie le régime dictatorial le plus barbare

de l'Amérique latine.

La C. I. S. L. va dénoncer devant l'Onu et particulièrement sa commission des droits de l'homme, la série d'actes de violence et d'attentats déclenchés par la Junta Militar du Venezuela, et elle donnera ainsi au peuple et aux travailleurs de ce pays la preuve que leur lutte et leurs souffrances ont trouvé un écho dans la conscience du monde civilisé.

# Le contrôle des prix doit être maintenu

## Par le Dr Edmond Wyss

Certes, depuis la fin de la guerre, le Service fédéral du contrôle des prix n'a pas pu empêcher les hausses. Mais il a cependant eu pour effet de les tempérer. Sans son activité, ou sa simple présence (la crainte du gendarme est le commencement de la sagesse), le renchérissement eût été nettement plus marqué. On l'a bien vu à la suite de l'éclatement du conflit coréen. Bien que le contrôle des prix ait été largement démobilisé en 1949, il n'en a pas moins contribué à contenir la montée des prix dans certaines limites. Pourtant, s'il avait eu à ce moment les pouvoirs qu'il détenait encore peu de temps auparavant, l'ascension de l'indice eût été incontestablement beaucoup moins accusée.

Tout homme raisonnable dont le jugement n'est pas obnubilé par ses intérêts particuliers, tout citoyen qui a encore une notion saine de l'intérêt général doit souhaiter qu'un certain ordre soit maintenu dans le domaine des prix. Un tel ordre est d'ailleurs tout à l'avantage des consommateurs. Il les protège contre les effets de la spé-